



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

DÉCLINAISON TERRITORIALE

DU CNR « CLIMAT ET BIODIVERSITÉ »

ÉNERGIE

PETR VAL DE LOIRE-NIVERNAIS - NIEVRE

27 AVRIL 2023

RESTITUTION



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**

LES PARTICIPANTS



26 STRUCTURES REPRÉSENTÉES

Structure	Représentant
Préfecture de la Nièvre	Christophe HURALT
Direction départementale des Territoires	Marc SEVERAC
	Erika JUHEL
	Samuel GUILLOU
PETR	Eric GUYOT
	Mani CAMBEFORT
	Claire ROTHOT
Conseil départemental	Thierry GUYOT
Préfecture de région / SGAR	Damien VURPILLOT
	Amandine COMES
DREAL UîD	Capucine ANDRAUD
DREAL BFC	Fabrice POITOUT
ADEME	Jean Luc SAUBLET
CAUE	Christophe JOLY
Communauté de communes Coeur de Loire	Sylvain COINTAT
	Thierry BEAUVAIS

Structure	Représentant
Communauté de communes les Bertranges	Sylvie THOMAS
	Remy PASQUET
	Gilles DEVIENNE
Nevers Agglomération	Julien JOUHANNEAU
	Fabrice BERGER
	Anne WOZNIK
SCoT Grand Nevers	David PAGNIER
SIEEEN	Guy HOURCABIE
	Charlotte BERNARD
	Anne SAVIGNON
Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté	Hicham BOUJLILAT
	David SZYMSLIK
Syndicat des énergies renouvelables	Sylvain MAES
France Agrivoltaïsme	Xavier DAVAL
France Energie Eolienne	Frédérique LABEEUW
	Laurent LAMOUR

Structure	Représentant
SEM Nièvre Energies	Jérémie FOURAGE
Chambre agriculture	Didier GUYON
ENEDIS	Luc MAYANCE
	Daniel MALLAMACI
GABNI	Aline BAUMANN
Loire Vivante Nièvre Allier Cher	Pierre KALUZNY
	Joelle MASSEBOEUF
Nature Nièvre	Julie MAUGUIÈRE
ATTAC Nièvre	Sabine ENDERS
EPLEFPA Nevers- Cosne-Plagny	Dorine VILLATIER
	Théo LAMY
	Corin LAFABRÈGUE
	Hugo CLÉMENT
	Léo FERNANDES

Réparties en 4
groupes lors des
ateliers





**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**

INTRODUCTION



Eric GUYOT, Président du PETR Val de Loire Nivernais
Christophe HURAUULT, sous Préfet de Cosne-Cours-sur-Loire





**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pays
Val de
Loire
Nivernais**

LES ATELIERS



**RESTITUTION DE L'ATELIER 1 :
COMMENT SATISFAIRE NOS BESOINS EN ENERGIE
TOUT EN ATTEIGNANT LA NEUTRALITE CARBONE EN
2050 ?**



Restitution de l'atelier 1 : Comment satisfaire nos besoins en énergie tout en assurant la neutralité carbone en 2050 sur le territoire du PETR ? (1/3)

Animation

- Animateur : ADEME – Jean-Luc SAUBLET
- Rapporteur : PETR – Mani CAMBEFORT



Les défis à relever

- **Atteindre les objectifs définis à l'échelon national :**
 - Doubler la capacité installée des EnR électriques en 2028
 - Augmenter de 40 à 60 % la production de chaleur renouvelable
- ..., régional (au travers du SRADDET) :
 - 24 320 GWh produits en EnR en 2050 (11 400 GWh en 2020)
- ..., et local (au travers de la stratégie nivernaise) :
 - 2 500 GWh produits en EnR en 2023 (500 GWh en 2020 hors bois des ménages)

Les sous-questions

- **Quelles productions adaptées / souhaitées pour notre territoire ?**
 - ➔ Quel mix énergétique idéal pour le territoire ?
 - ➔ Pour quelle utilisation ?
- **Quels atouts pour le territoire dans le développement des EnR ?**
- **Comment le territoire peut-il y prendre part ?**
-

Restitution de l'atelier 1 : Comment satisfaire nos besoins en énergie tout en assurant la neutralité carbone en 2050 sur le territoire du PETR ? (2/3)

Pistes d'actions / Critères – Moyens – Stratégies

- Mix Energétique :
 - Photovoltaïque (particuliers, friches, agrivoltaïsme)
 - Bois
 - Méthanisation
 - Hydroélectricité
 - Géothermie
 - Éolien
- L'hydrogène et le nucléaire ne sont pas apparus dans les débats
- Nécessité de mettre en place une concertation / discussion pour chaque projet
- Mise en place d'actions de communication pour faire connaître les acteurs, les dispositifs, les aides (ADEME)
- Développement de l'autoconsommation
- Répartition de la production (rural / urbain)
- Incitations financières
- Aides aux collectivités et aux acteurs EnR à la mise en place de petits délestages (ex : Allemagne) avec certains appareils non raccordés au réseau
⇒ Ex : Fonds de péréquation
- Production / consommation locale de bois
- Obligation 2024 pour les biodéchets

Freins à lever

- Réglementation
- Réglementation des copropriétés
- Manque de compétences et de connaissance sur le sujet
- Méconnaissance de certaines filières
- Renforcer des moyens des administrations pour traiter les dossiers
- Problème écosystème des friches
- Problème de raccordement au réseau (chaleur et électricité)
- Production / Consommation à l'échelle locale
- Entretien des cours d'eau
- Rénovation d'anciens bâtiments

Restitution de l'atelier 1 : Comment satisfaire nos besoins en énergie tout en assurant la neutralité carbone en 2050 sur le territoire du PETR ? (3/3)

Forces et faiblesses du territoire

Forces :

- le solaire est l'énergie la plus abondante
- les territoires ruraux qui disposent de grands espaces peuvent produire de l'énergie pour les zones urbaines à condition de disposer de retours financiers adéquats

Faiblesses :

- problèmes d'injection dans le réseau pour le biogaz et problèmes de raccordement plus généraux

Évolutions attendues (réglementaires, incitatives, organisationnelles)

- nécessité d'avoir de la visibilité de long terme sur les politiques publiques
- relocalisation des filières de production de panneaux PV en Europe et relance de l'industrie FR

Solutions à mettre en œuvre localement

- Consensus sur la nécessité de disposer un "mix énergétique"
- Développer d'abord l'auto-consommation au niveau des particuliers
- Avoir une approche plus pragmatique pour mobiliser les bâtiments historiques afin de produire des énergies renouvelables (en particulier panneaux PV sur toitures)
- Développer une communication plus large du "fonds chaleur" de l'ADEME et travailler sur une approche intercommunale
- Développer les projets PV au sol, la géothermie (mais besoin de développer la connaissance), l'hydroélectricité quand cela est possible
- Construire une filière bois-énergie ; mieux communiquer sur l'intérêt de la SEM Nièvre énergie
- Mobiliser les biodéchets pour construire une filière de méthanisation locale
- Intégrer systématiquement des schémas de développement des énergies renouvelables systématiques dans les axes de développement des exploitations agricoles

**RESTITUTION DE L'ATELIER 2 :
QUELLES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE
CONSOMMATION D'ENERGIE SUR LE TERRITOIRE DU
PETR ?**



Restitution de l'atelier 2 : Quelles bonnes pratiques en matière de consommation et de maîtrise de l'énergie sur le territoire du PETR ? (1/6)

Animation

- Animateur : SIEEEN – Anne SIVIGNON
- Rapporteur : DREAL – Fabrice POITOUT



Nos atouts

- 3 EPCI ont adopté leur PCAET
- Pôle ferroviaire de Nevers

Nos réussites

- Succès de la mise en œuvre du fonds vert sur le territoire (Covoiturage, rénovation énergétique des bâtiments, rénovation éclairage public)
- Travaux ambitieux et performants sur le plan de l'énergie réalisés par des communes nivernaises, des habitants, des bailleurs sociaux
⇒ Impact sur la facture d'énergie
⇒ Impact sur le confort d'usage des bâtiments

Nos freins

- Moyens financiers limités

Les sous-questions

- Quelles sont les urgences et les priorités pour agir / et dans quels bâtiments ?
 - Quelles sont les mesures les plus efficaces
 - Comment faire face aux enjeux de qualité / performance / durabilité
 - Comment améliorer les programmes et dispositifs existants
- Quelles mobilités sur notre territoire ?
 - Quelle mobilité mettre en œuvre sur le territoire ? (Transport des marchandises / Mobilité des personnes)
 - Quelles solutions mettre en place pour une mobilité plus douce
- Comment faire rapidement la chasse au gaspillage d'énergie inutile ou devenue moins fondamentale ?

Restitution de l'atelier 2 : Quelles bonnes pratiques en matière de consommation et de maîtrise de l'énergie sur le territoire du PETR ? (2/6) – VOLET MOBILITES

Pistes d'actions / Critères – Moyens – Freins à lever

Stratégies

- Organiser le développement des mobilités collectives ⇒ plateforme
- Exemple local de navette Centre-Ville de Nevers (Coursinelle)
- Privilégier le rail pour les marchandises
- Gratuité des transports pour tous

- Décisions politiques plus volontaristes et coordonnées
- Projet de territoire à repenser
- Réorganisation des services dans les bassins de vie et notamment en ville

- Télétravail

Freins à lever

- Réfléchir à l'échelle du PETR
- Freins au passage à l'acte

- Pistes cyclables plus sûres et sécurisées
- Éclairage public / Sécurité pour la pratique du vélo nocturne
- Absence de continuité entre les pistes



Restitution de l'atelier 2 : Quelles bonnes pratiques en matière de consommation et de maîtrise de l'énergie sur le territoire du PETR ? – VOLET MOBILITES (3/6)

Solutions à mettre en œuvre localement

- Schéma de mobilité à construire à la bonne échelle, au niveau des EPCI
- **Développer les infrastructures adaptées** : « mobilités douces », transports ferroviaires à renforcer, mobiliser les canaux
- **Développer le transport à la demande ("Coursinelle")**
- **Améliorer les circuits de livraison des produits**
- **Développer « les services de proximité » ou développer une offre de service itinérante**
- **Développer la gratuité des transports en commun**



Restitution de l'atelier 2 : Quelles bonnes pratiques en matière de consommation et de maîtrise de l'énergie sur le territoire du PETR ? VOLET RÉNOVATION DES BÂTIMENTS (4/6)

Pistes d'actions / Critères – Moyens –

Stratégies

- Isolation des bâtiments
- Réemploi des matériaux
- Équipements plus économiques
- Inciter à l'autoconsommation, la réparation, le réemploi

- Changement des comportements – Ecogestes – Bon sens
- Programme éducation à destination des générations futures
- Adapter les moyens de communication aux cibles
- Festival de l'énergie

- Lutter contre la précarité énergétique ⇒ Mieux identifier les cibles pour agir
- Groupement d'achat de l'énergie
- Travail avec bailleurs sociaux
- Cohérence globale avec les différents acteurs
- Coordination des acteurs et des aides financières
- Mise en place / Amélioration du guichet unique
- Créer des événements dédiés / Visites avec les habitants
- Communication sur les réussites locales
- Valoriser les initiatives et les centraliser
- Groupe de paroles / Retour d'expérience
- Éclairage public : Communication sur les communes exemplaires (Adaptation des horaires et de l'intensité)
- Décret tertiaire

Freins à lever

- Communication locale

- Moyens humains et financiers
- Mobilisation du tissu associatif

- Permis de louer

- Réflexion sur le devenir des bâtiments

- Gestionnaire de réseau à mobiliser face à la précarité énergétique

- Structurer les filières

- Conseiller en énergie

Restitution de l'atelier 2 : Quelles bonnes pratiques en matière de consommation et de maîtrise de l'énergie sur le territoire du PETR ? VOLET RÉNOVATION BÂTIMENTS (5/6)

Forces et faiblesses du territoire

Forces :

- Essentiellement des propriétaires occupants
- Tirer partie des ressources fournies par la forêt nivernaise

Faiblesses :

- Hivers froids et humides dans le département
- Population plus pauvre que la moyenne nationale ; grande précarité énergétique ; problème de financement ; les logements sont tellement dégradés
- Manque d'artisans pour mettre en œuvre les travaux de rénovation énergétique

Évolutions attendues (réglementaires, incitatives, organisationnelles) :

- Faire converger les différentes politiques en matière de rénovation énergétique Etat, Région, CD
- Sortir du "maquis des aides"
- Nécessité d'un « plan Marshall » pour la Nièvre

Restitution de l'atelier 2 : Quelles bonnes pratiques en matière de consommation et de maîtrise de l'énergie sur le territoire du PETR ? **VOLET RÉNOVATION BÂTIMENTS (6/6)**

Solutions à mettre en œuvre localement :

- Favoriser les initiatives locales et s'inspirer de ce qui marche
- Amplifier l'isolation des bâtiments publics
- Renforcer les actions de communication dans le cadre d'un guichet unique (France Renov'?)
- Développer les actions de sensibilisation : une journée de la sobriété énergétique ?
- Faire des actions de sensibilisation sur des sujets pratiques qui intéressent directement les populations les plus défavorisées (factures...) en mobilisant le tissu associatif local
- Filière à construire sur le recyclage des matériaux, les matériaux bio-sourcés
- Travail à conduire avec les gestionnaires de réseaux (réseaux de chaleur...)
- Se servir des innovations technologiques pour maîtriser les consommations d'énergie (déclenchement du chauffage par détecteur de présence, adaptation en fonction des usages...)

**RESTITUTION DE L'ATELIER 3 :
COMMENT ACCELERER ET PLANIFIER UN DEVELOPPEMENT
MAITRISE ET RAISONNE DES ENR SUR LE TERRITOIRE DU
PETR ?**



Restitution de l'atelier 3 : Comment accélérer et planifier un développement maîtrisé et raisonné des énergies renouvelables sur le territoire du PETR ? (1/3)

Animation

- Animateur : DDT – Samuel GUILLOU
- Rapporteur : PETR – Claire ROTHOT



Nos défis à relever

- **Mettre en œuvre les zones d'accélération pour l'implantation d'installation de production d'énergies renouvelables :**
 - Quelles zones à prioriser ?
 - Quelle concertation mettre en œuvre sur les territoires ?
- **Poursuivre le développement des EnR :**
 - Quelles EnR ?
 - Quelle utilisation ? (Réseau de chaleur, électricité)
 - Quelle localisation ?

Les sous-questions

- A quelle échelle la planification doit-elle se faire ?
 - Échelle nationale / régionale / locale ?
 - Apport attendu de chaque échelon ?
- Quelle localisation adaptée pour les projets ?
 - Comment identifier les terrains pertinents ?
 - Quels outils utiliser ?
 - Quels lieux à éviter ?
- Comment, pour les élus locaux, assurer la maîtrise de l'aménagement du territoire ?

Atelier 3 : Comment accélérer et planifier un développement maîtrisé et raisonné des énergies renouvelables sur le territoire du PETR ? (2/3)

Pistes d'actions / Critères – Moyens – Stratégies

- Nécessité de passer de l'opportunité au raisonné / D'une approche subie à une approche volontariste
- Planification : Comment on le fait, quels enjeux, quels objectifs ?
 - Définir ce que l'on veut faire
 - Systématiser la planification et en définir l'échelon
 - Introduire la sobriété dans la planification
 - Se doter d'un schéma de développement partagé
⇒ Zones d'accélération : Quels critères ? : Ne doivent pas être celles des porteurs de projets
 - Nécessité d'être accompagné
 - Place de l'autoconsommation collective dans la planification ?
 - Identifier les zones où sont les besoins, où l'on veut des EnR
- Articuler volontarisme et capacité de portage de projet
- Comment articuler les dispositifs ? Quelles cohérence ?
- Comment articuler les portages locaux / privés et la stratégie locale ⇒ /!\ aux opportunités
- Penser le mix énergétique
- Penser aux impacts financiers, environnementaux, biodiversité
- Études d'impact : Qualité, vulgarisation
- Autoconsommation ⇒ Rapprochement production / consommation - Rechercher l'autonomie locale / Individuelle
- Concertation citoyenne
- Améliorer la communication
- Agrivoltaïsme + Haies ⇒ Espaces agricoles sources pour les EnR
 - Hydraulique : Problème continuité écologique
 - Photovoltaïque : Cadastre solaire proposé par le SIEEN (particuliers / Collectivités)

Freins à lever

- Difficultés d'articulation entre plans / Schémas directeurs
- Absence de synergie partenariales (entre échelons communautaires et avec autres organismes)
- Problème de raccordement au réseau
- Distance par rapport aux postes sources
- Opportunisme financier de l'agrivoltaïsme
- Disponibilité des friches et contraintes de dépollution liées à ces zones
- Blocages institutionnels / réglementaires
- Contentieux chroniques
- Technicité du sujet
- Connaissance des impacts
- Manque de recul
- Complexité des procédures et de la gestion de projet
- Normes trop strictes pour le développement de certaines EnR (PV toiture par exemple)
- Pression des citoyens car sujet clivant ⇒ Adhésion nécessaire

Restitution de l'atelier 3 : Comment accélérer et planifier un développement maîtrisé et raisonné des énergies renouvelables sur le territoire du PETR ? (3/3)

Forces et faiblesses du territoire

Forces :

Faiblesses :

- 65 communes du PETR avec un document d'urbanisme sur 104 communes

Évolutions attendues (réglementaires, incitatives, organisationnelles)

- Scepticisme vis à vis du volet planification de la loi AER
- Fortes attentes vis à vis du PAC, notamment des capacités de raccordement dans le cadre de la déclinaison de la loi AER

Solutions à mettre en œuvre localement

- Consensus sur la nécessité de développer une **stratégie territoriale** en matière de développement des énergies renouvelables
- Renforcer l'expertise locale/ingénierie (EPCI, Etat) et les moyens en matière d'urbanisme
- Renforcer la "culture générale" des élus et de la population sur les enjeux liés à l'urbanisme afin qu'ils se saisissent de ces sujets
- Privilégier le PLU ou PLUi pour programmer les projets (ex. Saint Martin d'Heuille) ; la planification comme outil d'aménagement co-construit avec les acteurs du territoire
- Développer prioritairement les projets PV sur les bâtiments, les friches et privilégier l'auto-consommation
- Privilégier les terrains communaux pour les projets portés directement par les communes
- Mieux encadrer les attendus, les critères et les exigences des projets agrivoltaïsmes pour apprécier la pertinence et la qualité des projets

**RESTITUTION DE L'ATELIER 4 :
COMMENT FAVORISER L'ACCEPTABILITE ET L'APPROPRIATION
LOCALES LOCALE DES PROJETS D'ENR SUR LE TERRITOIRE DU
PETR ?**



Restitution de l'atelier 4 : Comment favoriser l'acceptabilité et l'appropriation locales des projets d'énergies renouvelables sur le territoire du PETR ? (1/3)

Animation

- Animateur : FEE – Laurent LAMOUR
CAUE – Christophe JOLY
- Rapporteur : DDT – Erika JUHEL



Nos défis à relever

- **Mettre en œuvre des projets d'EnR acceptés et portés par les acteurs du territoire :**
 - Intégration paysagère
 - Concertation
 - Quel investissement et par qui ?
 - Quelle autoconsommation ?
- **Comment améliorer l'intérêt et l'appropriation par les acteurs de la revue de projet ?**

Les sous-questions

- **Quels sont les freins au développement des EnR ?**
- **Quel partage de la valeur ?**
 - Comment faire en sorte que les acteurs du territoire soient parties prenantes des projets ?
- **Quelles mesures d'accompagnement ?**
 - Biodiversité
 - Paysage
- **Quelles méthodes de concertation ?**

Restitution de l'atelier 4 : Comment favoriser l'acceptabilité et l'appropriation locales des projets d'énergies renouvelables sur le territoire du PETR ? (2/3)

Pistes d'actions / Critères – Moyens – Stratégies

- Nécessité d'impliquer les citoyens / les acteurs
 - Définition des besoins en énergie
 - Définition du projet
 - Autoconsommation collective (quelque soit taille)
 - Partage d'investissement
- Partage avec les citoyens sur les enjeux, les objectifs, ...
- Réduction des factures d'énergie
- Votation citoyenne : Légitimité ?
- Programmes scolaires à améliorer sur la connaissance des EnR
- Montage de projets par les riverains / Collectivités
 - ⇒ Responsabilise les acteurs
- Privilégier les terrains communaux (sécurité financière via l'autoconsommation)
- Mix énergétique
- Nécessité d'une planification :
 - Développement raisonné
 - Accompagnement dans la définition d'un zonage
 - Acceptabilité par les élus
- Confrontation / Échanges avec le porteur de projet
 - ⇒ Nécessité d'une contre-expertise
 - ⇒ Médiateur
- Visite d'installations exemplaires
- Formation à réaliser à destination des élus et citoyens
- Intégration du paysage : Réflexion en amont dans le choix du site
- Enjeu biodiversité : Éviter plutôt que compenser / Compromis à trouver / Analyse au cas par cas

Freins à lever

- Méconnaissance
- Visibilité sur ce qui est produit et où
- Problème de raccordement / Disponibilité du réseau
- Manque d'outils, de compétence pour les collectivités dès la genèse du projet
- Prévoir plus d'IFER sur la commune d'accueil et les communes limitrophes (avant la mise en service) + Indemnisation des communes concernées par le raccordement
- Moyens financiers pour le développement des projets
- Revente des installations et le changement d'interlocuteur
- Débat sur la pollution sonore et visuelle
- Absence de recul sur l'impact pour la biodiversité
- Installation photovoltaïque au sol + facile et – cher sur des terres agricoles que sur sols pollués
- Opportunité manquée de la loi AER pour la réduction de la facture d'énergie
- Engrillagement des parcs solaires
- Réindustrialisation / Fabrication + locales des panneaux PV peut favoriser l'acceptabilité
- Changement des mentalités quant à l'endettement des communes
- Lever les critères de l'endettement des communes pour leur permettre de faire des investissements en EnR
- Exigences sur les retombées économiques des projets
- Lisibilité sur le démantèlement

Restitution de l'atelier 4 : Comment favoriser l'acceptabilité et l'appropriation locales des projets d'énergies renouvelables sur le territoire du PETR ? (3/3)

Forces et faiblesses du territoire :

Forces :

- Des projets emblématiques sur le territoire qui peuvent servir d'exemples à d'autres

Faiblesses :

- Insuffisances des possibilités de raccordement des projets
- Débat pollué par des fausses idées reçues

Évolutions attendues (réglementaires, incitatives, organisationnelles)

- Renforcer les retombées financières pour les communes d'accueil et limitrophes au travers de la fiscalité locale qui doivent dépasser les désagréments (problème des travaux...)
- Indemniser les communes pour les travaux de raccordement
- Lever le critère d'endettement des communes pour leur permettre d'investir dans des projets EnR
- Déception sur le volet "partage à la valeur" de la loi AER (réduction de la facture d'énergie pour les riverains)
- Problématique de la revente des parcs photovoltaïques, avec changement du développeur

Solutions à mettre en œuvre localement :

- Impliquer les citoyens le plus en amont possible dans le partage des informations et co-construire avec eux
- Proposer systématiquement le financement participatif et l'autoconsommation pour "intéresser" au projet
- Organiser visites sur le terrain sur des projets réalisés (caractéristiques, forces et faiblesses) et les projets envisagés
- Outiller les collectivités sur le plan réglementaire et les procédures, former les élus sur les enjeux liés à la transition énergétique
- Mettre en place des médiateurs
- Privilégier les délaissés, les friches et traiter les problèmes de dépollution

DES PROJETS EXEMPLAIRES SUR LE TERRITOIRE DU PETR VAL DE LOIRE NIVERNAIS



2 exemples de projets nivernais

Ombrières de Magny-Cours



Intervention de Jérémie FOURRAGE, SEM Nièvre Énergie

Éoliennes de Pougny



Intervention de Thierry BEAUVAIS, Maire de Pougny

CONCLUSIONS

Nécessité d'une prise en compte des spécificités des zones rurales
comme le territoire nivernais dans la relance de la production
énergétique française



Les énergies renouvelables et la filière bois-énergie, des atouts pour le développement du territoire :

- Nécessité d'agir individuellement et collectivement sur nos modes de consommation afin d'être plus sobres mais aussi en parallèle sur le levier de la production car les besoins vont aller en s'augmentant
- Territoire nivernais et plus généralement les territoires ruraux ont des atouts certains pour contribuer au redressement énergétique de la France, au travers des projets d'énergies renouvelables ou de réseaux de chaleur :
 - disponibilité des ressources locales (biomasse, bois...),
 - grands espaces limitant les conflits d'usage,
 - accessibilité du foncier, nombreuses friches à reconquérir...
- Retombées concrètes intéressantes des projets pour les collectivités et les habitants. Chacun doit pouvoir y trouver son compte.
- Contribution au développement local à condition que ces projets soient co-construits en amont avec les acteurs locaux :
 - Association de l'ensemble des acteurs, à toutes les phases du projet (identification des zones appropriées, insertion paysagère, partage de la valeur,)
 - Nécessité de changement de pratique des développeurs qui doivent faciliter cette co-construction et ne pas toujours saisir que l'opportunité foncière d'un terrain disponible et bon marché

Un CNR territorialisé réussi grâce à l'implication des acteurs du territoire :

- Diversité des participants et qualité des échanges :
⇒ Représentants des différentes EPCI de l'axe ligérien, chambres consulaires, associations environnementales, experts de la DREAL et de l'ADEME...
- Échanges constructifs dans une ambiance « bienveillante », de compréhension et d'écoute mutuelle des positions de chacun, même lorsqu'elles sont divergentes
- animateurs « experts » des différents ateliers ont su faire preuve de pédagogie pour apporter les éclairages nécessaires aux débats et questionner les participants

⇒ **Les échanges lors de ce CNR et le bon niveau de participation témoignent de l'intérêt et des préoccupations des acteurs pour ces enjeux de la transition énergétique et la nécessité d'agir sur et pour ce territoire.**

Une mobilisation constante des services de l'Etat :

- Accompagnement à l'émergence des projets de façon concertée, le plus en amont possible, en lien étroit avec les préoccupations et les attentes des acteurs du territoire
- Organisation de points d'étapes réguliers avec les EPCI sur le territoire (comme initié sur la communauté de communes Coeur de Loire) afin de dresser un état des lieux de l'avancement des projets, identifier les difficultés et points de blocage et voir comment ils peuvent être dépassés. Mettre en avant les projets qui ont réussi et les conditions de leur réussite.